

Bruno FUCHS défend le report des élections régionales et départementales : « Les conditions sanitaires et démocratiques ne sont pas réunies »

31 mars 2021 – En vue du débat sur la situation sanitaire et le report des élections de juin qui aura lieu à l'Assemblée nationale ce jeudi matin, *je prends position pour le report des scrutins régionaux et départementaux à septembre ou octobre.*

Le report des élections est la décision la plus raisonnable si l'on considère la situation sanitaire qui risque de rester tendue au mois de juin. Il y aura plus de contaminations en juin qu'après l'été.

Ce report est aussi nécessaire au regard de la situation générale du pays : nous avons plus besoin de la mobilisation des élus et des citoyens pour lutter contre le COVID-19 et pour mettre en œuvre le rebond économique du pays que pour faire campagne et convaincre les électeurs.

Paradoxalement l'expression démocratique ne sera assurée avec des élections en juin. L'abstention sera très forte et la campagne ne pourra se dérouler dans des conditions normales. **Les conditions sanitaires et démocratiques ne sont donc pas réunies.**

Cette position que je défendrai demain sur les bancs de l'Assemblée nationale, je l'ai prise après avoir consulté l'ensemble des maires et des élus de ma circonscription du Haut-Rhin. Invoquant des arguments sanitaires et de défense de l'expression démocratique, la grande majorité d'entre eux plaident aujourd'hui pour un report des élections après l'été.

A tous ceux qui crient d'ores et déjà au déni de démocratie, j'aimerais leur rappeler que la durée d'un mandat aux conseils départementaux et régionaux est de six ans et que les dernières élections se sont tenues en décembre 2015. Tant que ces élections se déroulent en 2021 le pacte démocratique sauvegardé.